

BUGEAT-VIAM ■ Un projet de valorisation de bois énergie permettrait la création d'une quinzaine d'emplois

# La zone bois veut se remettre sur les rails

Le Syma A89 et une entreprise clermontoise ont signé un protocole d'accord pour que cette dernière exploite la zone bois de Bugeat-Viam. Ce projet inespéré avoisinant les 20 M€ est suspendu à l'aval de la SNCF.

Malik Kebour

malik.kebour@centrefrance.com

**A** l'abandon depuis près d'une décennie, la zone bois de Bugeat-Viam fait enfin l'objet d'un projet solide. L'entreprise auvergnate d'ingénierie et de conseil Somival vient de s'accorder avec le Syma A89 haute Corrèze afin de commencer à dessiner les contours d'un investissement avoisinant les 20 M€. « Depuis la faillite de la précédente entreprise en 2006-2007, c'est le premier dossier sérieux que l'on a,



EN SUSPENS. Le projet dépend de l'accord de la SNCF afin que Somival puisse exploiter la gare bois.

Christophe Arfeuillère qui assure que « tous les leviers ont été levés ». Jusqu'au Président de la République, sollicité pour permettre « un entretien direct » entre l'entreprise et « le patron de la SNCF » (Guillaume Pépy, Ndlr.). Et ce, d'ici l'été. Les conversations sont d'ores et déjà en cours entre les deux interlocuteurs à en croire Claire Gaudriot à la fois confiante et « très prudente ».

En attendant l'éventuel feu vert, la société devra se pencher sur la dépollution du site estimée à 200.000 €. Après sa faillite il y a dix ans, la précédente entreprise s'est retirée en laissant ses déchets sur place.

La possible implantation de cette activité de valorisation de bois énergie menée par Somival et ses filiales offre la perspective de création d'au moins une quinzaine d'emplois. ■

## EN CHIFFRES

10

Cela fait presque une décennie que le Syma A89 haute Corrèze guette un projet solide pour cette zone bois à cheval entre Bugeat et Viam, laissée à l'abandon après la faillite de la précédente entreprise.

9

En hectares la surface aménagée sur laquelle pourrait s'établir l'activité. Le reste est en zone humide.

admet Christophe Arfeuillère, président du comité syndical du Syma A89. On va les laisser faire, on veut qu'ils prennent le temps de tout préparer. Pour pouvoir finaliser la faisabilité et le financement du projet, nous avons demandé un protocole d'accord.»

Somival prévoit d'acquiescer l'ensemble de la zone qui s'étend sur 23 hectares à Bugeat et Viam. 9 hectares sont aménagés, le reste en zone humide. Elle dispose maintenant d'une

exclusivité de 24 mois sur ce terrain.

### François Hollande sollicité

Ce site est né des « ruines » de la tempête de 1999 après laquelle l'idée était de créer une gare bois. « Le stockage a marché mais pas la gare », regrette Christophe Arfeuillère. Désormais sur de bons rails, ce projet se heurte de nouveau à l'inconnue autour de cette gare. « Le dossier est pertinent avec ce préalable d'avoir accès à cette

gare, expose-t-on au Syma A89. Il y a une incertitude. Si l'on veut que le projet voie le jour, il faut un accord de la SNCF »

Plus rentable pour l'investisseur, l'utilisation de cette gare bois apparaît comme la condition *sine qua non* au lancement de l'opération. Ce que confirme la directrice générale de la société, Claire Gaudriot : « L'intérêt que nous avons pour ce site est lié à la gare bois. » Une « grosse difficulté », reconnaît

## Une vente à quel prix ?

En vente depuis des années à partir de 10 € le mètre carré, le site pourrait être vendu au rabais. En effet, une partie de la surface totale est aménagée alors que l'autre « ne vaut rien », reconnaît Christophe Arfeuillère. Le prix au mètre carré devrait donc plutôt tourner entre 8 et 10 €. Maximum. La priorité étant aujourd'hui de vendre tout simplement. Ce projet est le premier à atteindre un stade aussi avancé depuis très longtemps...



## UN SITE EN SOMMEIL

Abandonnée depuis 10 ans, la zone bois regorge de déchets et de morceaux de pneus éparpillés. À son arrivée, Somival devra donc dépolluer et nettoyer. Coût de l'opération : 200.000 €.

